

VARIATIONS DIALECTALES
DE CERTAINES MARQUES PREDICATIVES
DES PARLERS MANDING IVOIRIENS

M.J. DERIVE

Les parlers manding forment un ensemble de parlers très diversifiés, s'étendant de l'extrême ouest (mandinka de Gambie) à l'est (dioula de Côte d'Ivoire), entre lesquels l'intercompréhension est loin d'être toujours immédiate, mais qui constituent cependant une langue, une des langues mandé, classée par J. Greenberg dans la branche mandé-ouest de la famille Niger-Congo. La présente étude se situe dans le contexte ivoirien. Généralement la tradition scientifique parle de mandinka de Gambie, du bambara du Mali et du dioula de Côte d'Ivoire, comme s'il n'existait qu'une seule variété de ces parlers manding en Côte d'Ivoire: le dioula. En fait un quadrillage systématique de toute la zone manding située au Nord-Ouest du pays avec une enclave à l'Est en pays sénoufo (cf. carte 1) fait apparaître une très forte dialectalisation: nous avons relevé vingt-deux parlers dont certains se ressemblent beaucoup mais qui se distinguent les uns des autres toujours au moins par un trait soit phonétique, soit morphosyntaxique. La carte 2, qui est très mauvaise car elle donne une représentation par points et non par plages, donne cependant une idée de la localisation approximative de ces parlers. Il faut ajouter à cela un vingt-troisième parler qui est le dioula d'Abidjan, appelé de façon péjorative tabusikan/tagbisikan par les locuteurs manding qui le méprisent; cette langue véhiculaire est utilisée par des non-dioula. Il existe également un "dioula urbain" qui est le parler des communautés mandingophones vivant dans des villes en dehors de la zone manding, et qui est distinct des parlers de terroir, mais nous n'avons pas recueilli d'informations dans ce parler.

Après avoir défini le cadre de notre propos, nous voudrions en préciser l'intérêt. Cette étude des systèmes de marques prédicatives s'inscrit dans un sujet plus vaste qui est celui de l'étude comparative de ces parlers du point de vue de leur phonétisme et de leur morphosyntaxe.

En effet, avant de faire des classements de langues plus ou moins arbitraires, il nous semble important d'une part de procéder à une comparaison fondée sur des correspondances phonétiques à partir desquelles on pourra reconstituer la proto-langue, d'autre part comme le dit Creissels¹ "de procéder à un recensement des points grammaticaux sur lesquels le système des parlers présente des variations" pour en donner ensuite une interprétation diachronique. Ceci suppose évidemment une prise de position théorique quant à l'interprétation des faits: nous avons élaboré, pour nos enquêtes, un questionnaire grammatical fondé sur la grille méthodologique que M. Houis a dégagée à partir de l'étude du bambara, langue relativement bien systématisée aujourd'hui.

Comme l'a déjà montré Creissels au Colloque sur la Dialectologie, à propos d'autres parlers manding, le système des morphèmes prédicatifs apparaît bien comme l'un des points sur lesquels les parlers manding présentent des variations. C'est pourquoi il nous semblait intéressant de communiquer les premières conclusions de notre enquête en Côte d'Ivoire, ce qui permettra de vérifier le bien-fondé de l'hypothèse selon laquelle ces marques prédicatives constituent un des critères de différenciation entre les parlers et de dégager les principales formes de ces morphèmes et leur valeur afin d'apporter ainsi une modeste pierre à l'édifice de la reconstruction du proto-manding.

Nous reprenons comme définition du morphème prédicatif celle proposée par l'auteur déjà cité, c'est à dire "une unité minimale qui n'est pas de nature lexicale, qui constitue la marque de l'établissement d'une relation prédicative, unité minimale dont les variations reflètent des catégories sémantiques inhérentes à la prédication même".

En manding les morphèmes prédicatifs peuvent être répartis en deux grandes catégories:

- les morphèmes prédicatifs associés à une base lexicale et formant avec elle un constituant syntaxique en fonction de prédicat, ou *constituant verbal*; le système que constituent ces morphèmes prédicatifs correspond assez bien à la notion de conjugaison; ce sont les *prédicatifs verbaux*;

- les morphèmes prédicatifs s'adjoignant à des termes lexicaux déjà associés aux marques caractéristiques du constituant nominal; on les appelle *prédicatifs non-verbaux*.

¹ D. Creissels: "Variations dialectales dans les systèmes de marques prédicatives des parlers manding", communication au Colloque de Dialectologie africaine, Ivry, juin 1980.

Nous examinerons successivement:

- les variations dialectales dans le système des morphèmes prédicatifs non-verbaux;
- les variations dialectales dans les systèmes des morphèmes prédicatifs verbaux. Dans le cadre de cet article nous ne présenterons que les prédicatifs à valeur d'accompli et d'inaccompli en laissant de côté les prédicatifs à valeur d'éventuel et à valeur injonctive, hortative ou prohibitive, ainsi que la prédication verbo-adjectivale.

I. LA PREDICATION NON-VERBALE

La comparaison des schèmes d'énoncés nominaux de tous les parlers manding fait bien ressortir une structure commune justifiant la construction de ces énoncés malgré la mobilité de certains morphèmes prédicatifs.

La valeur de ces schèmes d'énoncé peut se caractériser comme une valeur d'identification d'une part, et une valeur de situation d'autre part.

I.1. La prédication d'identification

La prédication d'identification s'exprime selon deux schèmes:

- A. Un schème comportant un seul terme nominal nécessaire et un morphème prédicatif dont nous verrons les variations dans le tableau n°1.
- B. Un schème comportant deux termes nominaux nécessaires et une marque prédicative dont nous verrons les variations dans le tableau n°2.

I.1.1. Pour caractériser le schème A, nous reprendrons la formule proposée par M. Houis:

$$\frac{N \ p}{P}$$

dans laquelle N représente le nominal, p le morphème prédicatif, et P signifie prédicat. Ce schème d'énoncé est illustré par un exemple emprunté au dioula véhiculaire:

mùsò lò "c'est une femme"

mùsò tɛ "ce n'est pas une femme"

En examinant le tableau n°1 où sont présentées les variations des morphèmes prédicatifs d'identification à un terme selon les différents parlers,

nous pouvons faire plusieurs remarques:

- Ce type de prédication non-verbale se distingue au positif par plusieurs marques prédicatives, tandis qu'au négatif on a une seule et même marque *té*. Ceci semble d'ailleurs vrai pour les autres parlers manding. Ce sont donc les morphèmes positifs qui peuvent être un critère de différenciation entre les parlers.

- Trois types de marques se dégagent suivant des règles de correspondance phonétique:

1° *lò, lɔ̃, dò, ò*.

2° *mú, yé mú, lò mù, nú, ñl*.

3° *lè, lé, léé wè, wè*.

Dans certains parlers comme le sagakakan 12, le siakakan 9, coexistent deux types de marques: *ò* et *yé mú*, *lè* et *lò*. Sans doute est-ce un phénomène de contamination par les parlers voisins et il faudrait faire une enquête plus intensive pour évaluer la fréquence de l'une ou de l'autre marque. Cependant, en gros, du point de vue de la géographie linguistique, ces marques prédicatives permettent de repérer trois groupes de parlers:

1er groupe, type *lò*: parlers 6, 9, 10, 19, 22, 23, c'est à dire comme le montre la carte n°2 des parlers qui se situent à la périphérie ou à l'extérieur de l'aire manding.

2ème groupe, type *mú*: parlers 11, 12, 13, 22 (en incluant la forme *lò* dans ce type). Ce groupe est peu représenté en Côte d'Ivoire. Il est intéressant de noter que ces formes se rencontrent tout à fait à l'Ouest de l'aire manding (en mandinka de Gambie) et à l'extrême Est (marka de Haute-Volta).

3ème groupe, type *lè/lé*: c'est le groupe le plus important en Côte d'Ivoire puisqu'il comprend 13 parlers.

- On doit aussi noter que selon les parlers, le prédicatif d'identification attesté dans la structure à un seul terme nominal coïncide ou non avec les morphèmes assumant la fonction de particule de focalisation. Comparons:

Jula de Kong

Tenengakan

sògò lò mù

sòò lé

"c'est de la viande"

à kà sògò lè dómú

à wé sòò lé dósú

"c'est de la viande qu'il a mangé"

Dans le premier exemple il y a deux morphèmes (*lò mù* et *lè*), dans le second il n'y en a qu'un *lé*.

I.1.2. Le schème B d'identification comporte deux termes nominaux et une marque prédicative; le terme nominal qui succède à cette marque prédicative

est marqué d'une postposition (généralement *yé*), soit le schème suivant:

N	p	NC+post.
S		P

(N = nominal, S = sujet, p = prédicatif, NC = nominal marqué comme circonstant par la postposition), exemple:

<i>ń bé jùlà yé</i>	<i>ń té jùlà yé</i>
"je suis dioula"	"je ne suis pas dioula"

Notons un énoncé absolument équivalent:

<i>jùlà bé ń yé</i>	<i>jùlà té ń yé</i>
---------------------	---------------------

(Il est fréquent de rencontrer *yé* à la place de *bé*)

En examinant le tableau n°2, comme précédemment nous remarquons qu'au négatif, nous trouvons une seule et même marque prédicative *té*.

Nous observons aussi que la postposition est le plus souvent *yé*. Elle peut être *lé* dans sept parlers (1, 2, 3, 6, 7, 9, 10, 16) et *é* dans un parler, le 8.

Si nous examinons les prédicatifs positifs, certains parlers paraissent ne pas suivre le schème énoncé plus haut, par exemple les parlers 6, 7, 9 où le schème semble être:

N	N+lé+post.
S	P

Exemple: *ń bémácé dònsò lé lé* "mon grand-père est chasseur"

En fait à la forme négative nous voyons que le prédicatif est bien à sa place:

ń bémácé té dònsò lé lé "mon grand-père n'est pas chasseur"

On peut donc dire qu'il y a un degré zéro du morphème positif dans certains parlers. Nous verrons d'ailleurs que ces parlers présentent le même phénomène pour les prédicatifs de situation.

Mis à part ces trois cas, nous voyons que les parlers manding se répartissent selon quatre marques prédicatives:

- type *lé* } les plus nombreux
- type *yé* }
- type *wé* parler 11
- type *bé/bé* parlers 22 et 23

1.2. La prédication de situation

Après avoir vu la prédication non-verbale à valeur d'identification, nous allons examiner la prédication non-verbale à valeur de situation.

Généralement ce schème est constitué de deux nominaux reliés par un prédicatif (dont nous verrons les variations dans le tableau n°3), et le deux nominal est marqué comme circonstant puisqu'associé à une postposition, toutes dans certains parlers ces mêmes nominaux peuvent ne pas admettre de postposition. Soit le schème:

N	p NC/N
S	P

Exemple: sékú é só (parler n°6), sékú wé só lò (parler n°9) "Sékou est dans le village"

ou encore: wárf bé ñ bóíó (parler n°23) /argent/p/moi/main/ "j'ai de l'argent"

En examinant le tableau n°3, nous voyons que le prédicatif négatif est le même partout: une seule forme prévaut té qui peut parfois être tf (parlers 19, 22).

Au positif, on peut repérer trois marques différentes:

1° yé/yé/é (la majorité des parlers)

2° wé (parlers 9, 10, 11, 12, 13, c'est à dire ceux qui sont situés à l'Est de l'aire manding)

3° bé (parlers 22, 23 et quelques autres 15, 19 où il varie avec yé)

Le signe Ø signifie l'absence de morphème. En effet nous avons remarqué que dans de nombreux parlers, le morphème positif disparaît soit complètement (cas maximum parler 5 où il disparaît à toutes les personnes), soit à certaines personnes (parlers 7, 8), le plus souvent à la 3ème personne du singulier. Ceci est semblable-t'il tout à fait particulier aux parlers ivoiriens. Il est fréquent de rencontrer des énoncés tels que: sékú só "Sékou est dans la maison".

Si maintenant nous comparons les trois tableaux présentant les morphèmes de la prédication non-verbale dans les parlers manding ivoiriens, nous observons que les variations dialectales portent essentiellement sur deux points:

1) *La variété et la forme des marques prédictives positives.* Il existe des parlers distinguant trois marques prédictives selon la valeur des prédictions, ainsi:

	schème A	schème B	schème C
parler 6	lò/lò	lé lé	yé/é
parler 12	ò	yé...yé	wé
parler 10	lò	yé...lé lé	wé

D'autres n'en attestent que deux: selon les parlers on rencontrera un morphème identique pour A et B (exemple des parlers 1, 2, 3, 4 qui emploient lé) ou un morphème identique pour B et C (parlers 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21 qui utilisent dans les deux cas yé).

2) *La postposition* marquant le deuxième terme nominal dans la prédication d'identification à deux termes (schème B). Selon les régions on trouvera yé, lé ou é.

On peut déjà constater à la fin de l'examen de ce premier type de prédication que, si les isoglosses semblent bien se dessiner sur la base d'un seul trait (nous avons par exemple distingué plusieurs groupes de parlers selon la répartition du prédicatif d'identification à un terme, schème A), il est par contre impossible d'obtenir des faisceaux qui permettraient de tracer des limites très nettes: selon que l'on considère tel ou tel morphème, les regroupements de parlers diffèrent.

II. LA PREDICATION VERBALE

Le schème de la prédication verbale peut être figuré comme suit:

N	p	N	LVN	(N)
S		Ø		(C)
		p		

Le prédicat verbal est constitué par l'association d'une marque prédictive p et d'un lexème verbo-nominal LVN entre lesquels s'insère éventuellement un nominal en fonction d'objet. Selon que cette position de l'objet est occupée ou non, on parlera de construction transitive ou intransitive.

Une autre particularité de la prédication verbale des parlers manding est qu'il n'existe pas de classe d'unités purement verbales: les lexèmes susceptibles de s'associer aux morphèmes de la conjugaison peuvent aussi donner naissance à des constituants nominaux et s'associer aux morphèmes de prédication non-verbale, ainsi (parler 23):

dā lò "c'est la limite"
à bé n dā bòl l á "il me dépasse à la course"

Le schème de la prédication verbale a été défini plus haut, il existe cependant un autre schème, celui où le prédicatif apparaît suffixé à la base verbale. Il s'agit d'un prédicatif à valeur d'accompli propre à la construction intransitive. Le schème est le suivant:

N	LVN-p	(N)
S	P	(C)

Soit l'exemple emprunté au parler 23: à táárá "il est parti".

Il faut noter enfin une autre particularité du système prédicatif manding que l'on rencontre dans tous les parlers: la négation ne s'exprime pas par l'adjonction d'une marque spécifique aux morphèmes de conjugaison comme en français par exemple, elle est totalement intégrée au système des marques prédicatives.

Comme nous l'avons dit plus haut nous nous limiterons dans cet article à l'étude des prédicatifs à valeur d'accompli et d'inaccompli.

2.1. Prédicatifs verbaux à valeur d'accompli

Examinons le tableau n°4.

Nous observons qu'au négatif les différents morphèmes positifs sont neutralisés au profit d'un seul morphème qui est généralement má, sauf dans les parlers 2 et 21 où il est mǎ (qui est par ailleurs identique au prédicatif verbo-adjectival négatif) et en wojenekakan où il serait à ton bas d'après l'étude de C. Braconnier. Ici encore, la variation dialectale apparaît au niveau des prédicatifs positifs.

Dans l'ensemble la distinction entre les deux constructions transitive et intransitive est observée dans presque tous les parlers sauf 2, 3, 4, 5.

Il est à noter que dans la proposition subordonnée (l'exemple relevé est celui de la proposition commençant par nǎ) appelée dans le tableau "proposition dépendante", tous les parlers (sauf un) utilisent, pour les verbes de construction intransitive, un morphème différent de celui employé dans les autres parlers manding comme marque de l'accompli. Le jula d'Abidjan¹, par

¹Nous nous référons pour la description de ce parler à celle qui est faite par G. Dumestre dans *Kó dǎ?* cours audio-oral de dioula.

exemple, exprime l'accompli dans la subordonnée introduite par nǎ par le morphème -ra/la/na suffixé à la base des verbes sans complément d'objet:

nǎ à nǎnǎ, f bé à fǎ à yé ... "s'il vient, tu lui diras ..."

Or à part les deux parlers 19 et 23, tous les autres parlers manding ivoiriens emploient le morphème kǎ (ou kè cf. parlers 2 et 3) qui est souvent utilisé pour les verbes de construction transitive, par exemple (parler 22):

nǎ à kǎ nǎ, é yé à fǎ à yé ... "s'il vient, tu lui diras ..."

Il serait intéressant de recueillir des informations sur ce point dans d'autres parlers manding.

A propos de ce morphème kǎ, nous avons observé que le jula de Kong (que nous avons mieux étudié) l'emploie également avec les verbes de construction intransitive lorsque le procès est envisagé dans son dynamisme, ainsi dans les Contes dioula¹, nous relevons à la page 72 par exemple:

à kǎ nǎ sǎ ... à sǎrǎ "elle vint à mourir ... elle était morte"

dans lequel on saisit bien l'opposition que le conteur fait entre le dynamique kǎ et le résultatif exprimé par le suffixe -ra, ces deux morphèmes ayant une valeur d'accompli.

Les enquêtes trop brèves que nous avons faites dans les autres parlers ivoiriens ne nous ont pas permis de vérifier si ceux qui emploient ce morphème avec des verbes de construction intransitive dans la proposition introduite par nǎ l'utilisent aussi dans cette opposition dynamique/résultatif. La question reste posée. Il est à noter qu'à Kong cette distinction n'apparaît pas pour les verbes de construction transitive qui ne disposent que d'un seul morphème kǎ pour le dynamique et le résultatif.

En observant le tableau n°4, nous remarquons que si la distinction entre les deux types de construction (transitive/intransitive) n'est pas toujours marquée dans tous les parlers, par contre celle qui oppose un aspect accompli récent à un accompli lointain existe dans presque tous les parlers. Compte tenu des renseignements nécessairement incomplets recueillis au moyen d'un questionnaire, il n'est pas toujours possible de cerner avec précision la valeur de chacun de ces morphèmes. Cette opposition récent/lointain semble en gros pertinente pour la plupart des parlers. Mais nous pouvons observer que certains parlers (8, 9, 10, 14, 15, 16) possèdent trois prédicatifs positifs pour la seule construction intransitive, là où le jula véhiculaire n'en aura qu'un, par exemple (parler 16):

- a) à brǎ wǎ "il partit" (je l'ai vu, subjectif)
- b) à wǎnǎ "il est parti" (je ne l'ai pas vu, objectif)
- c) à nǎ wǎlǎ "il est parti" (il y a très longtemps)

En fait nous remarquons que la forme b) qui est le résultat de la suffixation à une base verbo-nominale du suffixe -nĩ, correspond dans certains parlers manding (bambara par exemple) au participe. C'est encore un trait particulier à certains parlers ivoiriens (comme au manirka de Guinée) d'utiliser ces participes comme prédicat sans marque prédictive explicite. Il est important de noter que la forme négative correspondant à cette forme est à má wá, et non à wánf té comme on pourra l'avoir pour d'autres parlers.

Le tableau n°4 donne les variations dialectales de ce suffixe, qui peut être:

nĩ, nũ, nĩõ (parlers 7, 8, 9, 10, 12, 13, 20, 21)

lẽ (parler 17)

ne (parlers 18, 19)

De même nous noterons les variations du suffixe dans la conjugaison du type nà VN+la :

la (la majorité des parlers)

na

ya

ainsi que l'emploi du morphème nò à la place de nà (parlers 15, 18, 19).

D'après les marques prédictives, à valeur d'accompli récent, associées aux verbo-nominaux qui admettent un complément d'objet (verbes avec COD), nous pouvons repérer des regroupements très nets de parlers:

1° type wé parlers 1, 2, 3, 4, 5 situés tous à l'extrême Ouest de l'aire manding;

2° type yé parlers 6, 7 au milieu de l'aire manding;

3° type wá parlers 9, 10, 12, 13, à l'Est;

4° type bá/bárà/brá parlers 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 situés au Nord de l'aire manding sauf le 11;

5° type kà parlers 22 et 23 c'est à dire des parlers tout à fait excentriques à l'aire manding.

Mais nous voyons que là encore les isoglosses ne passent plus aux mêmes endroits dès que l'on considère un autre trait, celui par exemple des prédictifs à valeur d'accompli non plus récent mais lointain associés à ce même type de verbo-nominaux.

Du point de vue de la dialectologie manding, il est intéressant de noter que le worodugukakan (6) est un des rares parlers à avoir conservé dans sa conjugaison les deux morphèmes yé/yé et kà auxquels les valeurs de récent

et de lointain correspondent très imparfaitement¹. En effet on rencontre habituellement dans le monde manding soit l'un, soit l'autre, sauf en mandinka où les deux morphèmes coexistent (nà < kà aux premières personnes du singulier et du pluriel et yé aux autres cf. Creissels op. cit.).

Si le prédictif wá est vraisemblablement le correspondant phonétique de bá qui est une réduction de bárà (en effet nous avons déjà vu² que les consonnes initiales de certains morphèmes obéissent aux mêmes règles que les consonnes en position médiane, ici /b/ se spirantise en /w/), nous ne voyons pas par contre l'origine du prédictif wé. Signalons à tout hasard que Gingiss (op. cit.) reprenant les travaux de Heydorn³ signale en vai un prédictif we: "In vai, one tense/aspect marker is generally we, but be is the first person singular allomorph, and the form ye! is evidently in free variation with we and we!". Pour Welmers in *A Grammar of Vai* (pp. 84, 85), ce we n'est qu'une alternance qui a sans doute existé du prédictif l à valeur de futur à la première personne du singulier aujourd'hui réalisée /mbè/. D'autre part cet auteur note un autre prédictif que l'on peut peut-être rapprocher de notre wé quoique la valeur soit différente, c'est le morphème wé'è que l'on emploie pour le futur négatif.

Notons enfin le prédictif à valeur durative tout à fait spécifique au jula de Kong kf(yé) que l'on rencontre dans les contes (Derive, op. cit.): (p. 116) à kf yé àrì bòn kf tágá "il les a renversés et est parti" (= il /il/dur./eux/verser/dur./partir/ continuait à les renverser) La forme négative s'exprime par le morphème de l'inactualité tì (correspondant de tũ en jula d'Abidjan) et de la négation té. Là encore il faudrait recueillir beaucoup plus de corpus que nous n'en avons obtenu dans les autres parlers pour vérifier son existence (principalement des contes).

2.2. Prédictifs verbaux à valeur d'inaccompli

Le trait propre de l'inaccompli se définit comme impliquant un procès non réalisé, soit parce qu'il est en cours de développement, soit parce qu'il est en puissance de réalisation. Nous n'envisageons ici que le premier cas,

¹ P. Gingiss in *Worodugukakan: a comparative and descriptive study* attribue les valeurs de "past narrative" à yé et de "past completive" à kà. Une enquête approfondie permettra une définition plus exacte de ces marques.

² M.J. Derive "Correspondances phonétiques dans les parlers manding de Côte d'Ivoire", communication au *Colloque de Dialectologie*, Ivry, juin 1980.

³ R. Heydorn (1970) "The vai language in Liberia", *Afrika und Übersee*, Band LIV, pp. 152-205.

c'est à dire l'aspect accompli à valeur d'habituel et de progressif.

Observons le tableau n°5. Si nous comparons les prédicatifs positifs à valeur progressive aux prédicatifs de situation du tableau n°3, nous voyons comme l'avait déjà constaté Creissels (op. cit.), qu'ils coïncident le plus souvent. Cependant à l'exception des parlers 1 et 22 qui se comportent comme le mandinka, nous pouvons remarquer que cette prédication à valeur progressive a bien dans la plupart des parlers manding ivoiriens la structure d'une prédication verbale et non celle de la prédication non-verbale. En effet la seule différence qui permette de distinguer une construction de l'autre est celle de la marque caractéristique des constituants nominaux que constitue, suivant les parlers, la suffixation du morphème -ó ou celle d'un ton haut.

Comparons:

- 1) jùlálù bágá lǝ́ǝ́ ó íá (parler 1)
/dioula+pl./riz cuit/manger+le/dans/
"les dioula sont en train de manger du riz"
- 2) jùlǝ̀rǝ̀ bé màlò dómú íá (parler 22)
/dioula+pl./p/riz/manger+le/dans/
"les dioula sont en train de manger du riz"
- 3) jùlǝ̀yǝ̀ yé báá núúná (parler 3)
/dioula+pl./ p/riz cuit/manger/
"les dioula sont en train de manger du riz"

Dans les exemples 1) et 2), il s'agit d'une prédication non-verbale, situative, avec un morphème de degré zéro dans 1) et qui est bé dans 2), employé avec un verbo-nominal marqué ici comme constituant nominal par ó dans l'exemple 1) et par le ton haut¹ dans l'exemple 2). Par contre dans l'exemple 3) il s'agit d'une prédication verbale où le prédicatif yé est associé à une base verbo-nominale à laquelle est suffixé le morphème -a (réalisé -na après voyelle nasale). Dans la mesure où de nombreux parlers (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12) utilisent comme marqueur nominal -ó, il est facile de repérer les différents types de construction.

Le tableau n°5 nous permet de constater que tous les parlers ne distinguent pas l'inaccompli à valeur d'habituel du progressif (cf. parlers 2, 3, 5, 7, 8, 9, 20).

Nous relevons que dans certains parlers (2, 4, 5) l'inaccompli s'ex

¹ Nous avons marqué un ton haut pour nous limiter au niveau de la réalisation, sinon nous sommes d'accord avec l'interprétation de Creissels selon laquelle ce ton réalisé haut s'explique comme un phénomène contextuel dû à un ton bas sous-jacent.

uniquement par la suffixation d'un morphème (-la, -a, -na) à la base verbo-nominale, que celle-ci soit de construction transitive ou intransitive. Ainsi à bwèlà (parler 4) signifie "il est en train de courir".

Rappelons que cette marque prédicative ne peut jamais être confondue dans ces parlers avec celle de l'accompli qui n'emploie ce suffixe ajouté à la base qu'en association avec le prédicatif nà (cf. tableau n°4). Il est cependant intéressant en comparant avec d'autres parlers manding (bambara, jula de Kong) de remarquer ce glissement de valeur d'un parler à l'autre. Cette ambiguïté est immédiatement levée dès que l'énoncé devient négatif:

à bwèlà → à té bwèlà

De plus nous constatons que plusieurs parlers ivoiriens (14, 15, 16, 17, 18, 21) expriment l'inaccompli à valeur progressive en utilisant le morphème de l'inaccompli yé (parfois bé) suivi du morphème de l'infinitif kà ou ká suivant les parlers.

Cette utilisation de l'infinitif dans certains parlers, comparée à celle d'un suffixe -la dans d'autres nous conduit à formuler, comme Creissels, l'hypothèse selon laquelle ce suffixe -la a pour effet de "translater le constituant verbal, c'est à dire de fournir une forme dont les propriétés syntaxiques sont comparables à celles de l'infinitif d'une langue comme le français". Ces deux formes se sont maintenues dans certains parlers avec des valeurs différentes: yé kà "progressif" ≠ yé VN+la "habituel".

Notons enfin que la suppression très fréquente du morphème yé (surtout à la troisième personne du singulier) dans l'expression de l'inaccompli / progressif dans des constructions transitives peut créer des confusions avec le morphème de l'accompli de ces mêmes constructions dans d'autres parlers. Ainsi:

à kà màlò dó /il/p/riz/manger/ "il est en train de manger du riz"
(parler 15, kà = yé kà)

et à kà bágá dó /il/p/riz cuit/manger/ "il a mangé du riz"
(parler 8, kà = accompli)

Cette ambiguïté n'existe évidemment pas dans les parlers eux-mêmes qui opposent à ce morphème kà de l'inaccompli le morphème bǝ̀rǝ̀ ou nǝ̀ VN+la de l'accompli.

CONCLUSION

Ce rapide examen de quelques marques prédicatives dans le système des parlers manding de Côte d'Ivoire nous a permis de dégager plusieurs caractéris-

tiques qu'il serait peut-être intéressant de retenir dans la perspective d'une étude comparative envisagée sur l'ensemble de ces parlers afin de vérifier la permanence ou leur non-permanence:

- Ce sont les prédicatifs positifs qui témoignent d'une grande instabilité d'un parler à l'autre. Les prédicatifs négatifs sont quasiment identiques.

- Comme l'avait déjà noté Creissels (op. cit.), il est impossible d'établir des regroupements de parlers sur la base de la répartition de l'un des marques prédictives. Nous avons vu qu'il était possible de tracer des isoglosses, mais à condition qu'on ne retienne qu'un trait par carte. De ce point de vue la Côte d'Ivoire semble être un carrefour dans l'aire manding où peuvent coexister des marques prédictives semblables à celles que l'on rencontre aussi bien à l'extrême Ouest de cette aire, en mandinka de Gambie par exemple (cf. prédicatifs d'identification mú, lòmù) qu'au centre, en bambara et en maninka: le processus de dialectalisation semble avoir atteint ici son point maximal. Il serait intéressant de quadriller ainsi d'autres zones manding (la Haute Volta par exemple).

- Il est important de dresser l'inventaire de ces marques prédictives dans la totalité du monde manding ainsi que de leur valeur; en effet nous avons pu observer le glissement de sens qui existe parfois d'un parler à l'autre. D'une perspective diachronique, cela peut être significatif.

- Enfin les différents tableaux récapitulatifs présentant la diversité des morphèmes suffisent, à eux seuls, à montrer que ces marques prédictives constituent un point majeur de différenciation dialectale; les autres systèmes de morphèmes que nous avons étudiés (la dérivation, les pronoms par exemple) sont loin de présenter de telles variations.

Tableau n°4 PREDICATIFS VERBAUX à VALEUR d'ACCOMPLI

Nos. des parlers	Verbes + COD		Verbes - COD			Négatif
	récent	lointain	récent	lointain	prop. dép.	
1	wé	wé	wé	VN + nĩ	kà	má
2	wé	wé	wé	wé	kè	má
3	wé	nà...VN+la ya	wé	nà...VN+la ya	kè	má
4	wé	nà...VN+la	wé	nà...VN+la	?	má
5	wé	nà...VN+ la ya na	wé	nà...VN+ la ya na	kà	má
6	yé/yé	kà	yé/yé	VN+ra	kà	má
7	yé	yé	VN+ra	VN+nĩ ò	kà	má
8	bá	kà	bá;VN+ra	VN+nĩ	kà	má
9	wá	kà	wá;VN+ra	VN+nĩ	kà	má
10	wá	kà	wá;VN+ra	VN+nĩ	kà	má
11	bá	kà	bá	VN+ra	kà	má
12	wá	kà	wá;VN+ na	VN+nĩ ò	kà	má
13	wá	kà	wá;VN+ na	VN+nĩ/nũ	kà	má
14	bàrà	nà...VN+la	bàrà	nà...VN+la VN+nĩ	kà	má
15	bàrà	nò...VN+la	bàrà	nò...VN+la VN+nĩ	kà	má
16	brá	nà...VN+la	brá	VN+nĩ nà...VN+la	kà	má
17	brá/kà	nà...VN+la	brá	VN+lè	kà	má
18	bàrà	nò...VN+la	bàrà	VN+pè	kà	má
19	bàrà/ka	nò...VN	bàrà	VN+pè/ra	kà	má
20	bá	kà	bá	VN+nĩ	kà	má
21	bá	nà...VN+ la	bá	VN+nĩ	kà	má
22	kà	kí yé#tí yé	VN+ra kà	kí yé#tí yé	kà	má
23	kà	kà	VN+ra	VN+ra	VN+ra	má

Tableau n°1 LES PREDICATIFS NON VERBAUX d'IDENTIFICATION
dans un schème à UN terme

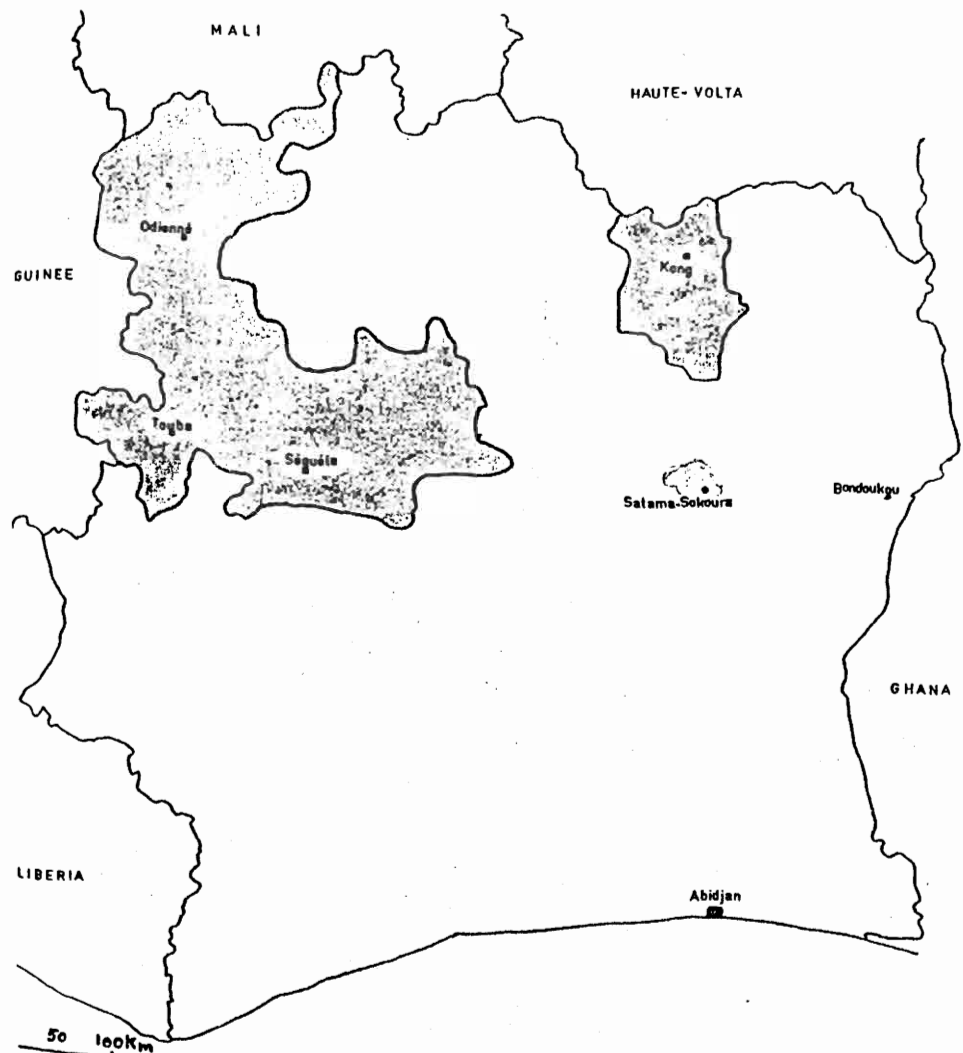
Noms de parlars	Positif	Négatif
Tenengakan 1	lé	té
Maukakan 2	léé wè /wé	té
Finangakan 3	lé /wé	té
Korokakan 4	lé /wé	té
Baralakakan 5	lé nì	té
Worodugukakan 6	lò /lè	té
Kanikakan 7	lé	té
Karanjankan 8	lè / nì	té
Siakakan 9	lè /lò	té
Koyagakan 10	lò /nò (après V)	té
Korokan 11	lò /nù	té
Sagakakan 12	ò / yé mú	té
Nigbikan 13	yé mú /mú	té
Wojenekakan 14	lè	té
Bodugukakan 15	lè	té
Gbélébankakan 16	lè /nè	té
Folokakan 17	lè	té
Tudugukakan 18	lè	té
Vandugukakan 19	dò	té
Nowolokakan 20	lè	té
Sienkokakan 21	lè	té
Jula de Kong 22	lò /lò mù	té
Jula d'Abidjan 23	lò	té

Tableau n°2 LES PREDICATIFS NON VERBAUX d'IDENTIFICATION
dans un schème à DEUX termes

Noms de parlars	Positif	Négatif
Tenengakan 1	lé...lé	té...lé
Maukakan 2	lé...lé/yé...lé	té...lé
Finangakan 3	lé...yé	té...yé
Korokakan 4	lé...yé	té...yé
Baralakakan 5	lé...yé	té...yé
Worodugukakan 6	lè lé	té...lé lé
Kanikakan 7	lé lé /lé...lé	té...lé
Karandjankan 8	yé...é /lé lé	té...lé lé
Siakakan 9	N N lé lé	té...lé lé
Koyagakan 10	yé...lé lé	té...lé lé
Korokan 11	wé...yé	té...yé
Sagakakan 12	yé...yé	té...yé
Nigbikan 13	yé...yé	té...yé
Wojenekakan 14	(yé)...yé	té...yé
Bodugukakan 15	yé...yé	té...yé
Gbélébankakan 16	lé...lé /yé...lé lé	té...lé
Folokakan 17	lé...yé /yé...lé lé	té...yé
Tudugukakan 18	yé...yé	té...yé
Vandugukakan 19	yé...yé /lé...yé	té...yé
Nowolokakan 20	yé...yé /lé...yé	té...yé
Sienkokakan 21	yé...yé /lé...yé	té...yé
Jula de Kong 22	bé /yé...yé	té...yé
Jula d'Abidjan 23	bé...yé	té...yé

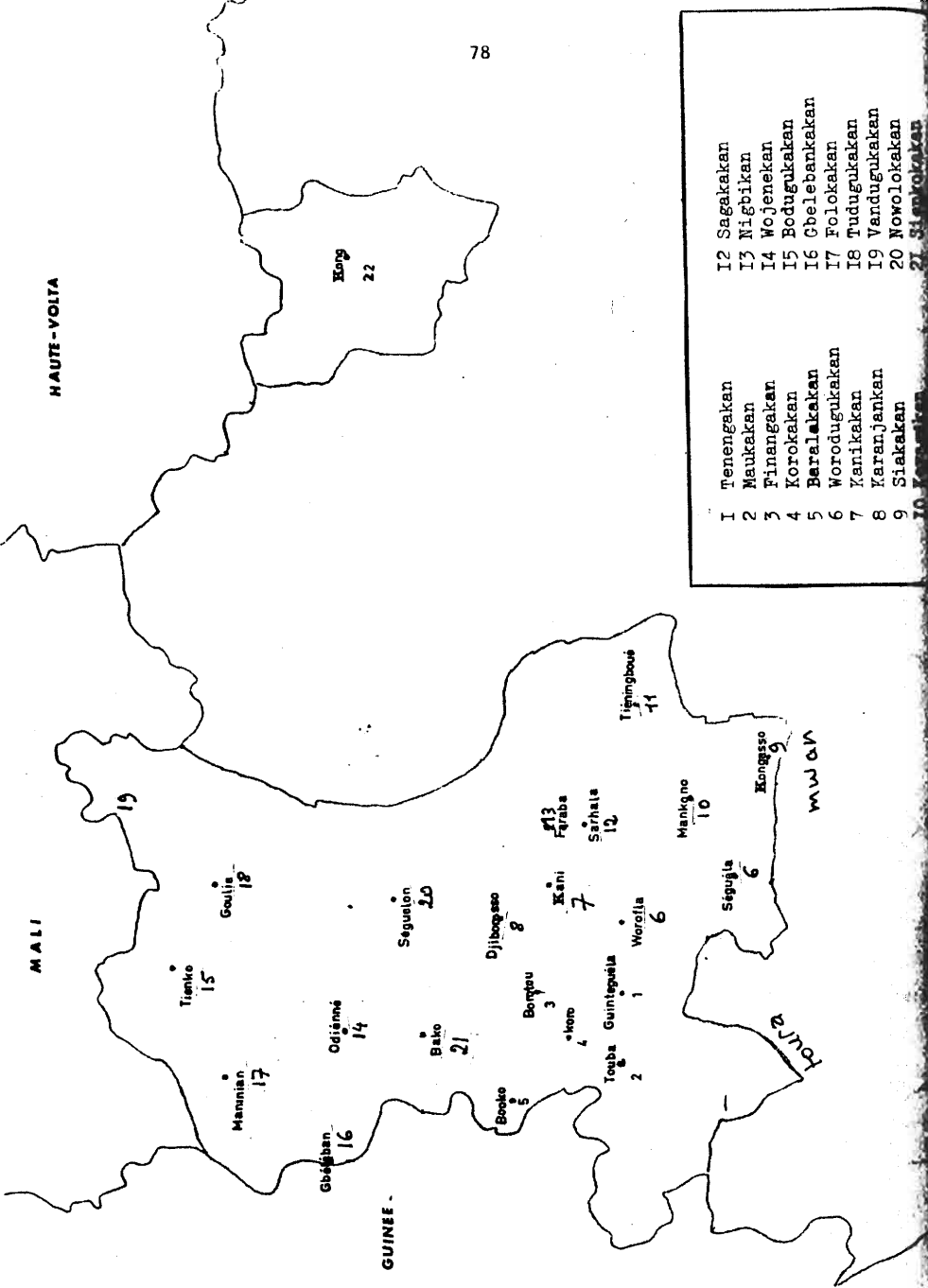
Tableau n°3 LES PREDICATIFS NON VERBAUX de SITUATION

Noms de parlers	Positif	Négatif
Tenengakan 1	yé (disparait à la	té
Maukakan 2	yé/é (3è pers.)	té
Finangakan 3	yé	té
Korokakan 4	yé	té
Baralakakan 5	Ø	té
Worogugukakan 6	wé / é	té
Kanikakan 7	wé (1è et 2è pers.)	té
Karanjankan 8	yé (disparait aux 1è	té
Siakakan 9	wé et 3è pers.)	té
Koyagakan 10	wé	té
Korokan 11	wé ou Ø	té
Sagakakan 12	wé	té
Nigbikan 13	wé	té
Wojenekakan 14	yé	té
Boɔgukakan 15	yé/bé	té
Gbélébankakan 16	yé (disparait à la	té
Folokakan 17	yé 3è pers.)	té
Tudugukakan 18	yé	té
Vandugukakan 19	yé/bé	tí/té
Nowolokakan 20	yé	té
Sienkokakan 21	yé (disparait à la	té
Jula de Kong 22	hé / yé 3è pers.)	tí/té
Jula d'Abidjan 23	bé	té



HAUTE-VOLTA

MALI



- 1 Tenengakan
- 2 Maukakan
- 3 Finangakan
- 4 Korokakan
- 5 Baralakakan
- 6 Worodugukakan
- 7 Yanikakan
- 8 Karanjankan
- 9 Siakakan
- 10 F...
- 11 ...
- 12 Sagakakan
- 13 Niɓbikan
- 14 Wonenakan
- 15 Bodugukakan
- 16 Gbelebenkakan
- 17 Folokakan
- 18 Tudugukakan
- 19 Vandugukakan
- 20 Nowolokakan
- 21 Si...